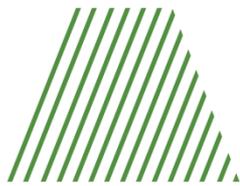


GRAND CONSEIL

Gestion d'une séance de commission : procédure, votes et particularités

FPA du 02.04.2019



Présentation

❖ Axe temporel

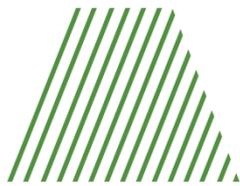
❖ Préparation (avant la séance)

❖ Pendant la séance

❖ Début de la séance

❖ Traitement de l'objet

❖ Fin de la séance



Recommandations à l'attention des Présidences de commissions



Grand Conseil

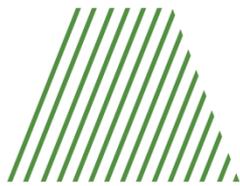
Secrétariat général

Place du Château 8
1014 Lausanne

Recommandations à l'attention des Présidences de commissions

Dans le présent document, la forme masculine désigne aussi bien les femmes que les hommes.

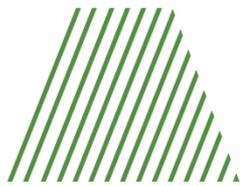
Objectif(s)	S'assurer que le 1 ^{er} membre désigné d'une commission traite un certain nombre de points essentiels lors des séances de commissions.
Généralités	La convocation des membres des commissions intervient après la validation par le Bureau du Grand Conseil de la liste des objets et des commissions nommées. Elle est établie et envoyée par les secrétaires parlementaires avec la signature du responsable de la section des commissions.
Avant la séance de commission	<ol style="list-style-type: none">1. Prendre contact avec le secrétaire de la commission en vue d'un échange sur le calibrage défini par le Bureau, de l'organisation de la séance et de la documentation à fournir. Si le nom du secrétaire n'est pas connu, contacter le responsable de la section des commissions.2. Se munir de la loi sur le Grand Conseil du 8 mai 2007 et de son règlement d'application.3. Se munir de la liste des membres du Grand Conseil (comprenant les adresses des députés).4. Arriver une dizaine de minutes avant le début de la séance et faire si nécessaire un point de situation avec le secrétaire de commissions parlementaire en charge de la séance.5. « Visualiser » les membres de la commission (nom – visage) ainsi que les représentants de l'administration présents à la séance en vue de leur donner la parole, lors de la séance.6. Donner connaissance des remplacements selon les retours d'informations des députés et, s'il en a connaissance, du Secrétariat général du Grand Conseil.



Présentation

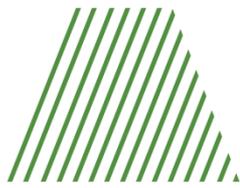
❖ Guide du député

- ❖ <https://www.vd.ch/toutes-les-autorites/grand-conseil/guide-des-depute-e-s/organisation-des-seances-de-commissions>



Préparation (avant la séance)

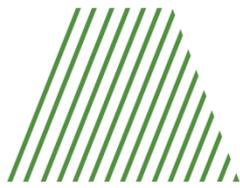
- ❖ **Echange éventuel avec la présidence**
 - ❖ **Calibrage / prestations**
 - ❖ **Marche à suivre**
 - ❖ **Ordre du jour**
 - ❖ **Documentation complémentaire**
 - ❖ **Déroulement des votes**
 - ❖ **Déplacement / visites sur site, etc.**
-



Début de séance (1/2)

❖ Présences

- ❖ quorum / art. 89 LGC
 - ❖ auteur d'une intervention / art. 122 LGC
 - ❖ Conseil d'Etat / 43, 49, 63c LGC – 34 RLGC
 - ❖ Remplacements /art. 41, 59. al.4 LGC - 33 RLGC
 - ❖ Liens d'intérêts / art. 9 LGC – 6 RLGC
-

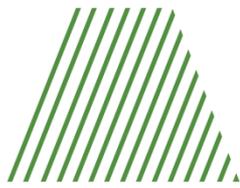


Début de séance (2/2)

❖ Marche à suivre

❖ Objets du GC : postulat – motion –
(initiative) / prise en considération

❖ Objets du CE : EMPL – EMPD –
Rapport du CE



Traitement de l'objet (1/7)

❖ **Postulat / art. 118 et 119 LGC**

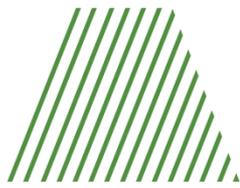
❖ **Prise de position de l'auteur**

❖ **Prise de position du Conseil d'Etat**

❖ **Discussion générale**

❖ **Votes : prise en considération / prise en considération partielle / classement**

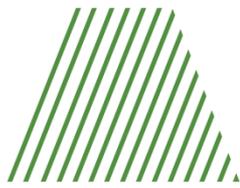
❖ **Particularités**



Traitement de l'objet (2/7)

❖ Motion / art. 120 à 126a LGC

- ❖ Prise de position de l'auteur
 - ❖ Prise de position du Conseil d'Etat
 - ❖ Discussion générale
 - ❖ Votes : prise en considération / prise en considération partielle / transformation en postulat / classement
 - ❖ Particularités
-



Traitement de l'objet (3/7)

❖ **EMPL – EMPD / art. 92 à 102 LGC**

❖ **Discussion générale**

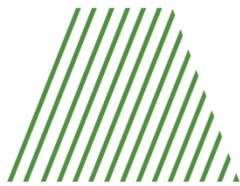
❖ **Lecture point par point (exposé des motifs)**

❖ **Articles**

❖ **discussion / amendements / votes**

❖ **Vote final sur le texte à l'issue des travaux de la commission**

❖ **Vote de recommandation d'entrée en matière**

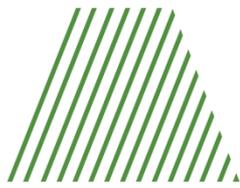


Traitement de l'objet (4/7)

❖ Gestion des amendements en commission

❖ Voir présentation de Me J.-L. Schwaar / SJL du 27 mars 2018

❖ https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/gc/fichiers_pdf/2017-2022/Pr%C3%A9sentation_d%C3%A9put%C3%A9s_Amendement.pdf



Traitement de l'objet (5/7)

❖ Exemple: Ordre du jour EMPL LRNSS (1)

 Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

AUX MEMBRES DE LA COMMISSION

Lausanne, le 13 mars 2018

Commission ad hoc 18_048 chargée d'examiner (53) EMPL sur les ressources naturelles du sous-sol (LRNSS) et (54) EMPD ordonnant la convocation des électeurs pour se prononcer sur l'initiative populaire "Pour un canton sans extractions d'hydrocarbures"

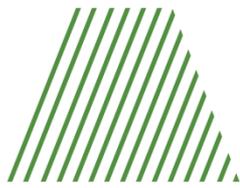
Proposition d'ordre du jour des travaux de la commission

Mesdames et Messieurs les Députés,

Au nom de M. Yvan Luccarini, premier membre désigné, nous vous transmettons la proposition d'ordre du jour suivante :

Questions préliminaires

- Remise en jeu présidence
- Lecture commentée et approbation de l'ordre du jour
- Informations sur la commission (remplacements, deux secrétaire de commissions, etc.)
- Présentation des collaborateurs accompagnant la cheffe du DTE
- Organisation des travaux de la commission
 - Dates de séances
 - Documentation complémentaire
 - Auditions
 - Examen du projet de loi en deux lectures (le vote de la deuxième lecture figurera au rapport de la commission)
 - Envoi des amendements à l'avance si possible aux secrétaires de commission



Traitement de l'objet (6/7)

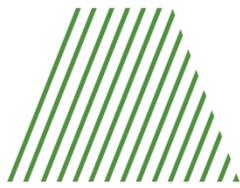
❖ Exemple: Ordre du jour EMPL LRNSS (2)

(53) EMPL sur les ressources naturelles du sous-sol (LRNSS)

1. Position / présentation du Conseil d'État
2. Auditions
3. Discussion générale
4. Lecture des chapitres 1 à 3 de l'EMPL (pages 2 à 7)
5. Rapport du CE au GC sur la motion Raphaël Mahaim et consorts "motion du groupe des Verts en faveur de la géothermie : pour voir loin, il faut creuser profond!"
Position du Conseil d'Etat / Position de l'initiant / Discussion générale sur le rapport
Vote de recommandation sur l'acceptation ou non du Rapport du CE
6. Rapport du CE au GC sur le postulat Valérie Induni et consorts "Stop aux recherches d'hydrocarbures"
Position du Conseil d'Etat / Position de l'initiant / Discussion générale sur le rapport
Vote de recommandation sur l'acceptation ou non du Rapport du CE
7. Chapitre 7 et 8 (pages 32 à 37)
8. Discussion et vote en deux lectures parallèles de la lecture des com

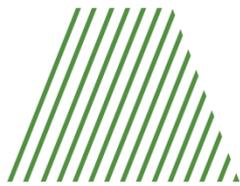
Pour chaque article

- Présentation du Conseil d'Etat
 - Discussion
 - Amendements et vote
 - Vote de l'article tel qu'il ressort à la fin de son examen
- Attention : les votes de la deuxième lecture font foi pour le Rapport de la commission
9. Vote final et de recommandation d'entrée en matière
Discussion générale
Vote final sur le projet de loi tel qu'il ressort de l'examen par la commission
Vote sur la recommandation d'entrée en matière



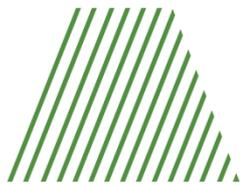
Traitement de l'objet (7/7)

- ❖ **Rapports du Conseil d'Etat / art. 92 à 102 LGC**
 - ❖ **Discussion générale**
 - ❖ **Lecture point par point**
 - ❖ **Vote : adoption – refus – prise d'acte**
 - ❖ **Cas particulier : rapport intermédiaire**
-



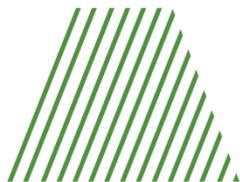
Fin de la séance (1/2)

- ❖ **Points à régler par la commission à l'issue de la séance**
 - ❖ **Rappel de la confidentialité des travaux de la commission / art. 12 et 13 LGC - art. 9 RLGC**
 - ❖ **Communication**
 - ❖ **Rédaction et dépôt d'une intervention parlementaire (résolution - postulat - motion – initiative) / art. 109 al.2 LGC**
 - ❖ **Rapport de minorité / art. 45 al. 3 LGC**
-



Fin de la séance (2/2)

- ❖ **Séance (s) suivante (s)**
 - ❖ **Délais de traitement de la séance**
 - ❖ **procédure ordinaire**
 - ❖ **urgence annoncée**
 - ❖ **urgence non annoncée**
-



Questions



Merci pour votre attention
